



Salaire non verser par mon employeur

Par **hapsa**, le **18/06/2008** à **11:19**

Bonjour,

Voilà j'ai un probleme avec mon employeur dont l'agence se trouve a paris; J'ai eu pour mission de travailler le samedi 29 mars 2008 et le samedi 5 avril 2008 en region parisienne, j'ai travailler pendant c'est deux jour de mission mais j'ai mon employeur qui me compte absente pour le 5 avril 2008 alors que j'étais presente et que j'ai deposer ma piece d'identite au point de securite a l'arriver ce jour la.

A l'entreprise je suis enregistrier dans les archives au point de securite, mais l'entreprise ne veux pas me faire une attestation comme quoi j'étais presente; ce que me dit la personne du point de securite quel n'a pa le droit de me faire une attestion,

Mais qu'es que je dois faire pour que mon employeur me verse mon salaire du 5 avril 2008?

Merci j'espere avoir une reponse au plus vite

Par **ly31**, le **18/06/2008** à **12:34**

Bonjour,

Vous êtes vous mise en rapport avec votre D.R.H. ? ? ?

A vous lire

ly31

Par **hapsa**, le **18/06/2008** à **13:19**

non pas du tout

Par **ly31**, le **18/06/2008** à **13:24**

Re Bonjour,

Essayez le dialogue dans un premier temps !

Bon courage

ly31